



Feuille de chou Mai 2016

La saison 2015/2016 se terminera le jeudi 12 mai 2016.

Elle laissera sa place à la nouvelle saison qui commencera le 19 mai 2016.

Le contrat légumes est reconduit sur les mêmes bases que la saison précédente :

- Grand panier à 16,00 €,
- Petit panier à 8,00 €.

Les autres contrats, dont certains sont en cours jusqu'à début juillet 2016, seront également reconduits.

Le barbecue annuel est prévu le jeudi 26 mai 2016, à 20 heures, après les distributions de légumes et de viande.

Intervention de Jérôme BONAMENT lors de l'assemblée générale de l'AMAP La Ferme de l'Orge du 8 avril 2016.

Installé en février 2013 en reprenant une exploitation déjà en bio. Il décide de faire de la vente directe contrairement à son prédécesseur.

Il cultive 20 ha de terre dont 12 ha en blé bio, depuis l'automne dernier, 6 ha la luzerne, les 2 ha restant sont pour le maraichage

Le blé sera récolté en juillet 2016. Il est panifiable et sera vendu à une entreprise.

Derrière ce blé panifiable sera semé à l'automne un blé pour l'alimentation animale.

La luzerne récoltée est déshydratée, mise en bouchon et revendue aux éleveurs bios.

5 tunnels de 6 m de large sur 40 m de long sont actuellement en place pour les cultures sous abri. Un 6ème tunnel est en construction.

Sur le plan financier le résultat a baissé :

- La luzerne a eu son rendement divisé par deux et les prix sont restés stables donc un chiffre d'affaire en baisse de 50 %,
- Pertes de production de légumes,
- achat des semences pour le blé et rémunération de la personne qui a préparé le sol et semé,
- Les problèmes de désherbage rencontrés en 2014 l'ont obligé à investir dans des toiles tissées pour réduire le temps de désherbage sur les cultures légumières.
- Augmentation de la cotisation à la MSA qui passe à 8 000,00 € (40 % sur le résultat de l'année précédente) à la place du forfait de 3 500,00 €.

Il indique qu'il faut qu'il passe le cap des 5 premières années pour pouvoir s'en sortir. Il aura remboursé 65% des emprunts actuellement engagés au bout des 5 ans d'activité.

Côté culture, celles d'été ont été bien réussies, en quantité et ont donné satisfaction à tous. La qualité était présente et les quantités livrées ont été appréciées.

Celles d'hiver ont eu des ratés et engendré des pertes de production :

- topinambours : il n'a pas eu le temps de s'en occuper. Il doit revoir cela pour la saison prochaine. Il en plantera du rose qu'un collègue lui a donné.
- épinards : ils ont été ravagés par le vert gris (issu des papillons).
Le technicien qui le suit l'aidera à améliorer cette culture pour la prochaine saison.
- navets : problèmes de vers sur la 2^{ème} série.
Doit mettre un voile d'hivernage pour les protéger.

- radis d'hiver noirs : à peu près corrects mais à améliorer.
- radis d'hiver chine rose : variété inadaptée.
- radis d'hiver daïkon : est monté à graines suite à un hiver trop doux.
- poireaux : le plant n'était pas assez robuste et trop d'herbes.
Va utiliser une bineuse qu'il a achetée d'occasion à un céréalier et après l'avoir remise en état.
- ail : planté en novembre, il faut le servir en automne et ne pas le conserver pour l'hiver.
- Quelques problèmes avec les choux fleurs et le chou milan (frisé) qui ont été plantés trop près les uns des autres. Il fera en sorte de les planter plus tôt et de les écarter.

Les carottes devaient être fournies jusqu'en avril mais elles ont été attaquées par les mulots de même pour les betteraves.

Il n'y a que des rapaces qui pourraient en venir à bout (buses, chouettes, ...). Il a installé des poteaux pour attirer les rapaces et leur permettre de se poser.

Les échalotes, cultivées sous bâche, ont été appréciées. Elles étaient un peu petites car il a fait chaud.

Il y a un gros besoin de trésorerie en hiver pour acheter les plants, les graines, l'engrais et tout autre produit nécessaire à la mise en place des nouvelles cultures.

Il faut également payer les différentes adhésions aux organismes divers (GABOR, ...).

L'engrais est organique et provient de chez DEROME et est composé principalement de fumier de cheval.

Il continuera à prioriser les AMAP et n'a pas l'intention de s'orienter vers de la vente auprès de nouveaux partenaires (marchés ou autres). Il aimerait arriver à 120 paniers pour trouver un équilibre sur le plan économique.

Il changera de statut dans deux ans : création d'un GAEC avec son épouse pour passer au forfait. Ils seraient tous les deux associés et pourront cumuler leur chiffre d'affaires.

Le forfait permet de calculer les cotisations sociales sur 40 % de 13 % du CA.

Des investissements importants pour l'achat de matériels et le financement d'un bâtiment ne pourront être possibles qu'après avoir remboursé le prêt « jeune agriculteur ».

Jérôme a suivi plusieurs formations et a beaucoup échangé avec des collègues pour améliorer et diversifier ses cultures. Il est suivi par un technicien.

Echanges entre les adhérents et l'agriculteur sur la saison écoulée et pour la saison à venir :

- Pommes de terre : certains trouvent que c'est trop, d'autres non.
La tendre sera livrée plutôt car elle finit par avoir des tâches noires.
Celles à chair ferme (allians) se gardent mieux.
- quelques carottes ont été un peu en mauvais état en fin de saison.
- petits pois : en cultivera à l'extérieur et sous abri.
- fèves : déjà plantées, il devrait y en avoir plus car semées en plus grand nombre.
- brocoli : difficile à prévoir car arrivent à maturité rapidement.
- Côtes de bette : essaiera d'en faire plus durant l'hiver sous serre.
- Plus de variétés,
- Améliorations par rapport à l'année antérieure,
- Beaux légumes : qualité, goût.